



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé

SCIC-ECLIS - 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT

L'offre QUALIF Emploi est proposée et financée par la Région Bretagne
Cette formation se réalise en conventionnement avec le CAUE 32 et la Fédération Écoconstruire.



Objectifs de la formation :

Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de la restauration du patrimoine

(Certification professionnelle d'ouvrier.ère en restauration du patrimoine - Niveau 3/CAP - Fiche RNCP 37516)

Acquérir les connaissances et les compétences techniques pour savoir effectuer un diagnostic des dégradations et être en mesure de proposer des techniques de restauration adaptées.

Connaître le milieu professionnel et maîtriser les bases techniques afin d'intégrer une entreprise

Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

Bloc A/ Diagnostiquer un ouvrage ancien afin d'en identifier les caractéristiques et les pathologies visant une restauration respectueuse de l'histoire et de l'environnement:

- A1/ Analyser, avec le maître d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre si présente, les contextes historique et géographique de l'ouvrage pour appréhender les éléments architecturaux afin d'identifier les particularités, les principes constructifs spécifiques de l'ouvrage et les matériaux mis en œuvre
- A2/ Effectuer les relevés et réaliser les éléments graphiques pour caractériser l'ouvrage, présenter les éléments de diagnostic au commanditaire et s'accorder avec lui sur des propositions de réhabilitation
- A3/ Identifier les désordres et leur emplacement, leur nature, leur dimension par l'analyse des pathologies du bâti ancien pour proposer des solutions de remédiation pérennes et respectueuses de l'environnement et des principes de réhabilitation permettant de valider l'intervention avec le commanditaire
- A4/ Identifier les mécanismes thermiques et hygrothermiques en vue d'améliorer le confort thermique, acoustique, la qualité de l'air et la performance environnementale de l'ouvrage dans le respect des principes de construction durable

Bloc B / Organiser un chantier de restauration d'un édifice ancien afin d'assurer la préparation des interventions en lien avec les différents corps d'état et en s'approvisionnant en ressources locales adaptées aux principes constructifs identifiés lors de la phase de diagnostic

- B1/ Définir une méthodologie d'intervention globale, les modes opératoires et techniques, les priorités et la chronologie d'interventions pour identifier les actions à mener sur l'ouvrage dans le respect des principes d'intervention minimum et de réversibilité visant le maintien des caractéristiques de l'ouvrage ainsi qu'un faible impact environnemental
- B2/ Planifier les approvisionnements en valorisant les ressources locales et le réemploi des matériaux existants afin de permettre la continuité des travaux et la gestion des espaces de stockage
- B3/ Alerter toutes les parties prenantes sur les risques de détérioration pour mettre en œuvre les mesures de sécurité définies avec le maître d'œuvre et assurer la sécurité des personnes ainsi que la protection des ouvrages existants
- B4/ Prévoir la gestion des déchets et des nuisances afin de réduire les impacts et contenir les pollutions dans l'ensemble des étapes du chantier
- B5/ Entretien et gérer les équipements et l'outillage afin de garantir la continuité du chantier



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Objectifs de la formation (suite) :

Bloc C/ Exécuter les travaux afin de réparer, conforter, intervenir sur la structure d'un édifice ancien

- C1/ Mettre en sécurité les ouvrages et les personnes notamment par la mise en œuvre de techniques d'étaieement adaptées et des techniques de gestes et postures de travail préservant l'intégrité physique des personnes et afin de conforter la stabilité et la durabilité de l'édifice
- C 2/ Déconstruire et démonter les matériaux en vue de leur réemploi ou de leur réutilisation dans la réhabilitation du même ouvrage ou d'un autre en respectant une méthodologie de dépose sélective.
- C3/ Conforter ou percer des ouvertures et ainsi répondre aux attendus de la restauration ou de la réhabilitation tels que prévus avec le maître d'ouvrage.
- C4/ Réaliser ou restituer une maçonnerie par un changement ou une réparation afin de conforter un édifice ancien avec un/des matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux en fonction des spécificités du bâti vernaculaire local et tout particulièrement en pierre de taille
- C5/ Dresser des faces afin de changer ou réparer une pierre de taille dégradée pour conforter un édifice ancien
- C6/ Reprendre, consolider ou construire un arc ou une voûte afin de conforter un édifice ancien dans le respect des attendus qualitatif et en veillant particulièrement aux contraintes de la réhabilitation
- C7/ Intervenir sur / ou réaliser un ouvrage en bois corroyé ou non corroyé pour conforter un édifice ancien en respectant le caractère et les spécificités de l'édifice et en veillant à la mise en oeuvre des matériaux dans le respect des prescriptions
- C8/Reprendre, entretenir ou exécuter un enduit (chaux, terre, plâtre, ou avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) pour assurer la pérennité d'un ouvrage ancien en respectant le caractère et les spécificités de l'édifice et en veillant à la mise en oeuvre des matériaux dans le respect des prescriptions
- C9/ Reprendre une couverture (tuiles, lauze, ardoise, chaume, bardeaux et éléments de toiture avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien en respectant le caractère et les spécificités de l'édifice et en veillant à la mise en oeuvre des matériaux dans le respect des prescriptions
- C10/ Réaliser, reprendre et assainir des sols, afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien en respectant le caractère et les spécificités de l'édifice et en veillant à la mise en oeuvre des matériaux dans le respect des prescriptions



Publics :

Demandeur.euse.s d'emploi



Contenus – Programme de la formation:

Bloc A : Culture métier et enjeux environnementaux dans le bâtiment (126 H)

Bloc B : La maçonnerie dans la pierre (154 H)

Bloc C : Le bois (175 H)

Bloc D : La maçonnerie dans la terre (168 H)

Bloc E : Isolation thermique et hygrothermique (49 H)

Bloc F : Accompagnement à la certification (85 H)

Bloc G : Individualisation et sécurisation des parcours de formation (26 H)

Bloc H : Alternance (28 H)



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Certifications et habilitations

En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OPRP accèdent aux certifications suivantes :

Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Certification chaux-chanvre



Modalités pédagogiques et organisation du parcours de formation :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- 3 périodes de stage en entreprise
- Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.



Informations pratiques :

- Durée de la formation :
 - Formation en centre (dont chantiers d'application) : 811 heures
 - Stages en entreprise : 385 heures
Les stages en entreprise sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation.
Ils ont lieu tous les 2 mois environ
 - Total : 1196 heures
- Dates de la formation :
 - De septembre à mai
 - Inscriptions possibles de février à mai
- Lieux de formation : SCIC-ECLIS 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT
- La SCIC s'inscrit dans les principes d'une société inclusive. À ce titre, un référent handicap au sein du groupement ECLIS-Steredenn est à même de répondre à toute question sur l'accessibilité à nos sites et formations.



Financements :

- QUALIF Emploi programme
 - Coûts pédagogiques de la formation pris en charge par la Région Bretagne pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi
 - La Région Bretagne peut attribuer en complément une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à la formation (transport, restauration).



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Modalités d'accès à la formation :

- **Pré-requis:** Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine (expérience professionnelle, stages, chantiers participatifs, pré-qualification dans ce domaine, ...)
- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 co-certifiée par le CAUE 32 et la Fédération Écoconstruire, validée par 3 composantes :

2 en contrôle continu en formation :

- Évaluations écrites
- Évaluations pratiques individuelles

La 3ème composante est constituée d'une étude technique sur un bâti représentatif du patrimoine régional, réalisée tout au long de la formation concrétisée par 2 dossiers (Plan et Technique) déposés auprès d'un jury et soutenus auprès de ce même jury.

Une synthèse des évaluations réalisées en entreprise est également fournie au jury

Possibilité de validation totale ou partielle par blocs de compétences



Taux de réussite et d'insertion :

- De 2017 à 2022, sur les 68 stagiaires présentés à la validation finale « Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine », 67 stagiaires ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 98,6%.
- Taux d'insertion global moyen dans le secteur 6 mois après la fin de la formation (2019-2022): 73,5%



02-96-87-94-86



Bertrand HAVARD, Coordinateur pédagogique



contact@scic-eclis.org